

UNION GYMNIQUE ROANNE MABLY



Association loi 1901 - Affilié FFGym - Agrément Jeunesse & Sport 42 S 012 022 - Siret: 414 691 881 00026

gym-roannemably.fr

ugroannemably42@gmail.com

07 57 67 61 47

LES CLAUSES D'ENGAGEMENT AU CLUB

En confirmant votre inscription, vous acceptez toutes les clauses du présent document.

CLAUSES VALABLES POUR TOUS LES UNIVERS D'ACTIVITE

- * Vous conformer strictement aux **obligations et délais de paiement** de vos cotisations. A défaut le Club n'a d'autre recours que de se retourner vers un Service de contentieux. Le non paiement en date et heure de la cotisation entraîne le refus d'accepter l'adhérent aux cours car il n'est pas couvert par la licence / assurance obligatoire.
- * Le remboursement partiel de la cotisation ne peut se faire qu'en cas d'accident au sein du club ou de déménagement (après décision du comité directeur).
- * L'association **communiqu**e essentiellement par l'intermédiaire de son mailing "Gest Gym".
- * Dans les gymnases, les tableaux d'affichage vous proposent toutes les infos utiles. **Nous vous invitons à les consulter** à chacun des entraînements en entrant dans la hall 10 minutes avant le début ou fin des cours mais également à les retrouver sur notre site: gym-roannemably.fr
- * La présence de parents, amis ou visiteurs dans la salle de sport est interdite (sauf cours de Baby Gym ou un seul parent accompagnant est accepté pendant le cours).
- * En cas d'absence, de maladie, **j'informe** le Club.
- * En cas de blessure liée à l'activité Gymnastique, **vous rapprocher au plus vite** du Club si besoin d'établir une déclaration d'accident. Celle-ci doit être faite dans les 5 jours maximum suivant la date de l'accident.
- * Je ne prends aucune **substance illicite**. En cas d'obligation d'en prendre, faites établir un certificat d'usage thérapeutique.
- * Le Club ne peut être **tenu comme responsable** en cas de vol ou dégradation dans les parties communes du gymnase.
- * J'autorise le Club à utiliser mon image prise lors de ses activités afin d'affiches, parution sur le site Club ou autres publications internes. Si vous vous y opposez, il faut le notifier par lettre auprès du Club qui sera alors garant des règles de réserve conformément à la loi en vigueur.

* * *

Tous les cas de non-respect des clauses, usages et réglementations peuvent entraîner jusqu'à l'exclusion du Club. Tous litiges seront traités par le Bureau du Conseil d'administration de l'Association.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants, disponibles sur le site du Club

STATUTS UG ROANNE MABLY
REGLEMENT INTERIEUR UG ROANNE MABLY
VALEURS & CHARTRES FFGym

NOTICE D'INFOS SUR LES ASSURANCES
COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE
CHARTRE ECO GYM

* * *

CLAUSES SPECIFIQUE PAR UNIVERS



CLAUSES VALABLES SPECIFIQUEMENT POUR:

UNIVERS:

DECOUVERTE

- 1 - Choix du cours en début d'année puis fixe pour toute la saison.
- 2 - Baby Gym - présence participative au cours d'un seul parent.
- 3 - **Respecter les invitations et les convocations** aux organisations du Club (en particulier aux journées spécifiques de l'Univers DECOUVERTE et au GALA)

UNIVERS:

EVOLU'GYM

- 1 - Participer aux entraînements déterminés de son groupe d'appartenance.
- 2 - Les gyms de l'Univers EVOLU'GYM sont appelées à **participer obligatoirement** aux compétitions de type Défis Club voire Coupe de la Loire pour lesquelles le Club fait appel.
- 3 - **Respecter les invitations et les convocations** aux organisations du Club (en particulier aux journées spécifiques de l'Univers DECOUVERTE et au GALA)

Note: à défaut de respecter les points 2 et 3, les frais engagés d'inscriptions sont retenus et/ou un changement de groupe d'entraînement peut être prononcé.

UNIVERS:

COMPETITION

- 1 - Participer **obligatoirement** à tous les entraînements de son groupe d'appartenance.
- 2 - Participer **obligatoirement à toutes les compétitions** à l'appel du Club. En particulier si cette clause n'est pas respectée, la famille renonce à récupérer la caution déposée et expose l'adhérent à un changement de groupe d'entraînement voire une exclusion du Club.
- 3 - Le club possède un stock de justaucorps qu'il met à disposition des gyms pour les compétitions,. Il est prêté et retourné au club le jour J pour l'entretien.
- 4 - Respecter scrupuleusement les règles de **déontologie compétitive** en compétition (tenue vestimentaire identique en équipe / présence obligatoire aux palmarès ...).
- 5 - **Respecter les invitations et les convocations** aux organisations du Club (en particulier aux journées d'animation du Club, les démonstrations, le Gala ...)

Note: à défaut de respecter les points 2 et 3, les frais engagés d'inscriptions sont retenus et/ou un changement de groupe d'entraînement peut être prononcé.

UNIVERS:

ADULTE / GYM BIEN-ETRE

- 1 - A l'inscription, **il vous faut préciser** le ou les cours que vous souhaitez suivre durant la saison sportive. Il peut néanmoins être envisagé pour raison majeure de changer en cours de saison de manière temporaire ou continue.
- 2 - Répondre **favorablement et participer** aux organisations du Club (Journées d'animations, Gala...).

CLAUSES VALABLES SPECIFIQUEMENT POUR:

UNIVERS:

ADULTE / GYM SANTE

- 1 - **Inscription assujettie à une recommandation médicale.** Certificat à fournir.
- 2 - **Possibilité d'adhérer** également aux activités de l'Univers ADULTE / GYM BIEN-ETRE.
- 3 - Répondre **favorablement et participer** aux organisations du Club (Journées d'animations, Gala...).